

BILAN DISPOSITIF HANDICAP 2025

Objectifs du dispositif :

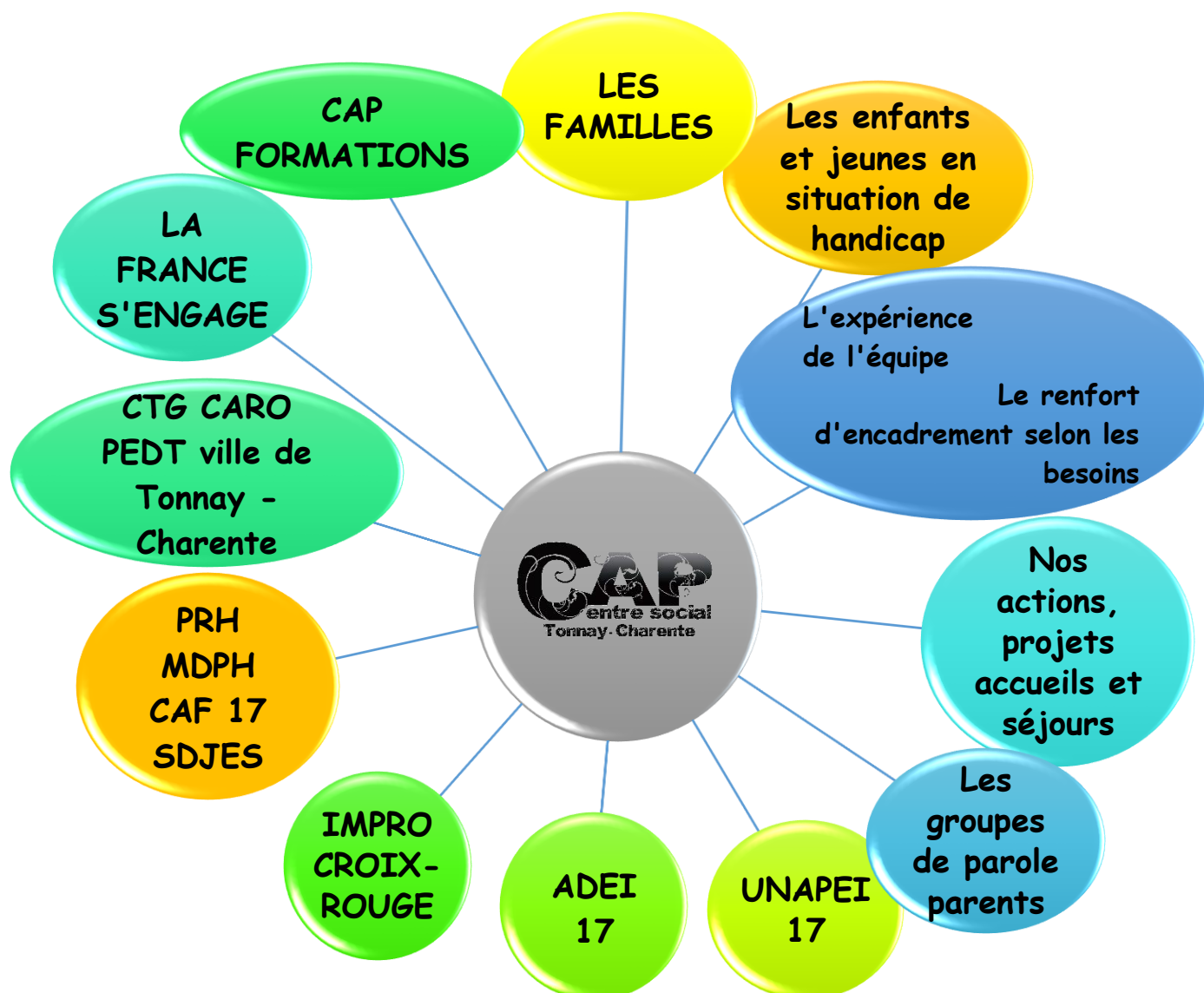
- ❖ Permettre à des mineurs en situation de handicap d'accéder à des accueils de droit commun pour leurs loisirs
- ❖ Accompagner, sécuriser et soulager les familles dans leurs démarches d'accès à nos activités pour leurs enfants / Favoriser le temps de répit parental
- ❖ Développer nos moyens (humains / matériels) pour faciliter l'inclusion des enfants mineurs en situation de handicap dans nos accueils
- ❖ Créer du lien, de la compréhension, des échanges et de l'interactivité entre nos publics (enfants en situation de handicap et les autres)
- ❖ Selon les situations, travailler avec des personnels des structures médico-sociales pour favoriser l'adaptation au sein de nos accueils (enfants / familles)
- ❖ Former et soutenir les équipes d'animation au travers de cette mission
- ❖ Concourir à partager notre expérience et à favoriser le développement de l'accueil des enfants en situation de handicap pour d'autres et avec d'autres structures du territoire

Nos réalisations en 2025	
➤ CONTINUITÉ et DÉVELOPPEMENT de nos accueils d'enfants en situation de handicap sur les actions permanentes du Centre Social : - Mercredis et vacances - Centre de Loisirs - Séjour Oléron (Juillet 2025) : Intégration de 4 enfants durant 3 jours avec l'équipe de l'annexe IME - UNAPEI 17 du CAP - Accueil de nouveaux enfants	Voir tableau des fréquentations ci - après
➤ NOUVEAU : Renforcement de l'accueil de public adolescent en situation de handicap sur le pôle jeunesse du CAP en partenariat avec l'ADEI 17 : - Chaque mercredi après - midi au CAP ADOS - 6 jeunes différents en situation de handicap accueillis régulièrement - Adaptation de nos pratiques pour l'accueil spécifique à cette tranche d'âges	
➤ CONTINUITÉ : Renouvellement de services civiques pour consolider la mission : - 2 jeunes majeurs se sont relayés tout au long de l'année pour soutenir l'équipe d'animation permanente et accompagner les publics en situation de handicap - Création de différents outils et supports au bénéfice des enfants en situation de handicap : Objets / Tableaux sensoriels, visuels de communication, fiches de conseils pratiques...	

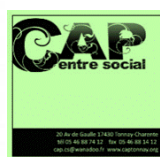
Nos réalisations en 2025	
➤ CONTINUITÉ : Accompagnement de situations particulières des familles : - Soutien à la mise en place d'une semaine de répit famille (Été 2025) : Validée - Relais à l'intégration d'une enfant handicapée sur l'annexe IME du CAP : Validée - Demandes spécifiques de nouvelles familles : Sollicitation pour des prises en charge renforcées, soutien à la mise en place de diagnostics, démarches administratives pour l'intégration d'enfants dans le secteur médico-social...	
➤ NOUVEAU : Immersion d'une animatrice de l'équipe du CAP dans l'annexe IMA – UNAPEI 17 de Tonnay – Charente : - 5 jours à temps complet - Intégration aux temps de l'école (classe spécialisée) et au fonctionnement quotidien de l'annexe - Observations des pratiques éducatives des personnels de l'UNAPEI 17	
➤ CONTINUITÉ : Poursuite de notre implication dans les travaux de la CTG ROCHEFORT Océan autour de la thématique du handicap : - Participation au groupe de travail sur le sujet - Animation d'un temps dédié d'une matinée à destination des structures du territoire	
➤ CONTINUITÉ et DÉVELOPPEMENT : Poursuite de l'accompagnement et des collaborations avec l'annexe IME implantée dans nos locaux et à Tonnay – Charente : - Travaux communs sur de nouveaux projets - Renforcement des temps d'inclusion lors des vacances et des mercredis - Création de passerelles et relais entre des enfants du CAP et l'IME : Temps d'inclusion « inversés » avec l'équipe éducative de l'UNAPEI 17 - Réunions communes (Bilans, calages, perspectives...) - Participation des enfants de l'annexe à un séjour de l'été (Oléron) - Participation des enfants à la manifestation Jeux à la Carte	
➤ NOUVEAU : Travail sur un projet de formation à l'échelle du Département en lien avec la MDPH, le PRH, la CAF et le SDJES : - Définition d'un contenu de formation selon l'appel à projet - Recherche de financements - Travail de MEO : Programme, communication, gestion des inscriptions, recherches de partenariats nouveaux - Collaboration avec le Comité Technique du Pôle Ressources Handicap de Charente – Maritime	Le CAP a été retenu pour animer 4 modules de 2 jours sur le département (La Rochelle, Montendre, St Jean d'Angély et Gémovac) en 2026
➤ NOUVEAU : Travail collaboratif avec l'UNAPEI 17 sur l'appel à projet « La France s'engage » dans le but de déposer un projet autour du développement de l'annexe IME sur la commune de Tonnay – Charente : - 6 Réunions de travail sur le dossier et le projet - Définition du projet « Sous le même toit » : • Innovation sociale et territoriale • Coopération éducative inédite • Rénovation d'une bâtisse à projet • Perspectives et essaimage à l'échelle d'une autre région - Travail sur le budget et les partenariats	Le projet sera déposé début janvier dans le cadre de l'appel à projet 2026 Résultat communiqué avant l'été prochain

Nos réalisations en 2025

- **CONTINUITÉ** et **DÉVELOPPEMENT** : Poursuite des partenariats avec l'IMPRO – La Croix Rouge de TONNAY - CHARENTE :
 - **Temps de jeux ou sorties communes ponctuellement**
 - **Intégration du public de l'IMPRO au sein de différents ateliers et clubs du secteur Adultes / Familles (Mineurs en situation de handicap et jeunes majeurs) : Code la route, informatique, couture, peinture, cuisine, bijoux... Période expérimentale entre novembre et décembre 2025 (Environ 12 jeunes)**
- **CONTINUITÉ** : Poursuite des groupes de paroles pour les parents avec enfants à besoins spécifiques et enfants en situation de handicap :
 - **Échanges et partages d'expériences, postures des parents, partage des aides et accompagnements possibles, informations sur les diagnostics...**
- **NOUVEAU** : Dans le cadre du développement des formations proposées par le Centre Social, un travail a débuté sur un projet de formation pour l'accompagnement des structures pour favoriser l'inclusion des enfants et adolescent en ACM. Accompagnement sur plusieurs mois avec différentes étapes : Diagnostic sur site, définition d'un accompagnement de développement, suivi « post accompagnement ».
Le projet de formation devrait être proposé vers la fin du premier semestre 2026



Les partenaires financiers du dispositif



- Démarrage : Septembre 2015 / **Onze années d'expérience**
- Un partenariat et une coopération avec des structures médico – sociales et les partenaires locaux (écoles, CTG, PEDT, Croix Rouge...)
- La mise en place d'une coordination en interne du dispositif / La formation des personnels permanents de l'association sur les handicaps
- L'établissement d'une procédure d'accueil pour répondre à la demande des familles ou des structures médico - sociales
- L'accompagnement et l'implication des familles dans l'organisation de la venue de leurs enfants sur le centre
- Le renforcement de l'encadrement sur les actions du CAP si cela est nécessaire, selon les besoins, pour le confort et l'accompagnement des enfants ou des jeunes accueillis :
 - Vacataires complémentaires lors des accueils
 - Service civique (permanent)
 - Personnels de structures médico – sociales (Accompagnement / Observations)
- Selon les situations, rapprochement et coopération avec des éducateurs(trices) des structures médico – sociales pour accompagner les familles et les enfants dans la venue aux accueils du CAP
- Travail sur la mise en œuvre d'outils de communication, de supports sensoriels et d'adaptation d'activités
- Un encadrement des enfants et jeunes partagé entre des animateurs confirmés et des novices
- Investissement régulier dans du matériel ou des outils pour faciliter l'adaptation et l'inclusion du public handicapé dans nos accueils
- **Depuis deux ans :**
 - ➔ **Expérimentation et adaptation de l'accueil du public handicap des actions enfance vers les actions jeunesse (transition par rapport à l'âge des participants réguliers) et renforcement de l'inclusion sur le CAP ADOS**
 - ➔ **Mise en œuvre et animation de formations sur le territoire de la CARO puis à l'échelle du Département**
 - ➔ **Travail sur la modélisation de l'accueil auprès d'autres ACM**
 - ➔ **Travail engagé sur le développement de l'annexe IME local et l'identification d'un territoire inclusif dans le cadre du Projet Educatif Territorial de la commune**

Quelques chiffres pour illustrer l'accueil des enfants en situation de handicap en 2025

Nombre d'enfants différents concernés par le dispositif	34	Voir annexes 1 et 2
Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un renfort d'encadrement	15	
Nombre de présences / activités liées au dispositif	1 422	
Nombre d'heures / activités liées au dispositif	8 590 h	

Historique de la fréquentation depuis le démarrage du dispositif

Années	Nombre d'enfants concernés	Présences sur les différentes actions de l'association	
2015	1	10 Présences (Démarrage en septembre 2015)	
2016	9	98 Présences	
2017	14	321 Présences	
2018	12	299 Présences	
2019	23	759 Présences / Volume horaire = 5 568 heures	
2020	26	518 Présences / Volume horaire = 3 845 h 30	
2021	31	1 277 Présences / Volume horaire = 8 469 h	
2022	33	1 186 Présences / Volume horaire = 7 976 h	
2023	29	1 584 Présences / Volume horaire = 8 817 h 30	
2024	31	1 414, 50 présences	550 P Avec renfort d'encadrement (16 enfants) 864, 50 P Sans accompagnement renforcé (15 enfants)
		7 741 h 30	3 750 h 50 Avec renfort d'encadrement (16 enfants) 3 991 h Sans accompagnement renforcé (15 enfants)
2025	34	1 422 présences	819 P - Avec renfort d'encadrement (15 enfants) 603 P - Sans accompagnement renforcé (19 enfants)
		8 590 h	5 760 H - Avec renfort d'encadrement (15 enfants) 2 830 H - Sans accompagnement renforcé (19 enfants)



**jouons ensemble,
avec nos différences !**

Nature des handicaps accompagnés

- Troubles autistiques et troubles envahissants du développement
- Déficiences auditives
- Troubles au niveau de l'expression orale
- Troubles du comportement lourds ou légers (selon les enfants)
- Déficience mentale
- Trisomie
- Déficience motrice légère
- Déficiences autour des « dys »
- Troubles de l'attention, de l'hyperactivité, de la concentration (régulés pour certains enfants avec des médicaments quotidiens)



Encadrement du dispositif	
➤	Coordination : Le responsable du secteur Enfance / Jeunesse / Prévention
➤	Animation : Les animateurs permanents de l'association
➤	Renfort de l'équipe avec l'implication de Services Civiques autour du handicap
➤	Relais des animateurs vacataires (saisonniers) de l'association : Mercredis / Vacances
○	Aucun animateur n'est désigné « spécialiste de l'accueil handicap ». Ainsi, tout le monde s'empare de la place des enfants et des jeunes au sein des activités. Les animateurs se relaient pour les différentes tâches et l'accompagnement du public. L'inclusion des enfants et des jeunes est ainsi plus propice et bénéfique pour le public concerné, plus partagée et mieux vécue au sein des équipes
○	Selon les inscriptions des familles et le handicap de l'enfant, les équipes d'animation sont renforcées soit par les services civiques, soit par des animateurs vacataires BAFA
○	Selon les périodes de vacances scolaires ou les mercredis, l'équipe peut compter jusqu'à trois personnes ressources pour couvrir les besoins en renfort sur les différentes tranches d'âges
○	Le travail de l'équipe, la formation des animateurs, l'adaptation des accueils et de certaines activités ont également concouru à ces évolutions : ▪ Conception d'outils de communication ▪ Adaptation de jeux et d'ateliers manuels ▪ Acquisition de matériel spécifique